

États financiers de

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE
PÉDIATRIE**

31 décembre 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
la Société canadienne de pédiatrie

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société canadienne de pédiatrie, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

.../2

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne de pédiatrie au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

A handwritten signature in black ink that reads "Deloitte s.r.l." in a cursive script.

Comptables agréés
Experts comptables autorisés

Le 24 avril 2013

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE
États financiers
31 décembre 2011

	<u>PAGE</u>
Bilan	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3 - 4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 15

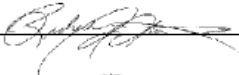
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

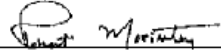
Bilan

au 31 décembre 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIF À COURT TERME		
Débiteurs	1 098 183 \$	690 579 \$
Stocks	486 671	135 917
Charges payées d'avance	92 142	88 325
	1 676 996	914 821
PLACEMENTS (note 3)	1 731 084	2 077 053
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	196 265	250 035
	3 604 345 \$	3 241 909 \$
PASSIF À COURT TERME		
Dette bancaire	294 999 \$	122 338 \$
Prêt bancaire à payer (note 5)	300 000	-
Créditeurs et charges à payer	957 372	841 003
Produits reportés (note 6)	445 398	530 297
Dû à Générations en santé (note 7)	132 111	128 342
	2 129 880	1 621 980
ENGAGEMENT (note 8)		
ACTIF NET		
Fonds IMPACT	70 831	70 831
<i>Fonds de Paediatrics & Child Health</i>	77 335	73 139
Fonds du programme de réanimation néonatale	126 659	104 001
Fonds des sections (note 9)	142 194	122 596
Fonds de développement	80 000	80 000
Fonds de projets spéciaux	122 901	122 901
Actif net investi dans les immobilisations corporelles	196 265	250 035
Fonds d'exploitation	658 280	796 426
	1 474 465	1 619 929
	3 604 345 \$	3 241 909 \$

AU NOM DU CONSEIL

 Administrateur

 Administrateur

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE
État des résultats
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Produits		
Subventions et financement de programmes	2 443 561 \$	2 341 789 \$
Commandites	1 134 166	1 644 786
Inscriptions aux réunions	752 439	699 243
Cotisations	713 671	691 578
Ventes de publications	515 355	301 288
Revenu de placement	9 172	91 639
Divers	134 808	-
	5 703 172	5 770 323
Charges		
Salaires et avantages sociaux	1 805 763	1 883 097
Formation professionnelle	1 454 804	1 306 486
Projets	1 346 704	1 307 046
Services administratifs	475 377	564 525
Ventes de publications	218 632	134 181
Communications et éducation du public	191 800	179 821
Représentation	79 684	196 653
Gouvernance du conseil	85 984	93 783
Services aux membres	68 480	61 978
Amortissement des immobilisations corporelles	63 613	62 343
Sections	57 795	77 133
	5 848 636 \$	5 867 046 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(145 464) \$	(96 723) \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE
État de l'évolution de l'actif net
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
FONDS IMPACT		
SOLDE AU DÉBUT	70 831 \$	70 831 \$
SOLDE À LA	70 831 \$	70 831 \$
FONDS DE PAEDIATRICS & CHILD HEALTH		
SOLDE AU DÉBUT	73 139 \$	71 905 \$
Virement du fonds d'exploitation	4 196	1 234
SOLDE À LA FIN	77 335 \$	73 139 \$
FONDS DU PROGRAMME DE RÉANIMATION NÉONATALE		
SOLDE AU DÉBUT	104 001 \$	121 639 \$
Virement du (au) fonds d'exploitation	22 658	(17 638)
SOLDE À LA FIN	126 659 \$	104 001 \$
FONDS DES SECTIONS (note 9)		
SOLDE AU DÉBUT	122 596 \$	111 498 \$
Virement du fonds d'exploitation	19 598	11 098
SOLDE À LA FIN	142 194 \$	122 596 \$
FONDS DE DÉVELOPPEMENT		
SOLDE AU DÉBUT	80 000 \$	80 000 \$
SOLDE À LA FIN	80 000 \$	80 000 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE
État de l'évolution de l'actif net
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
FONDS DES PROJETS SPÉCIAUX		
SOLDE AU DÉBUT	122 901 \$	122 901 \$
SOLDE À LA FIN	122 901 \$	122 901 \$
ACTIF NET INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
SOLDE AU DÉBUT	250 035 \$	300 326 \$
Virement au fonds d'exploitation	(53 770)	(50 291)
SOLDE À LA FIN	196 265 \$	250 035 \$
FONDS D'EXPLOITATION		
SOLDE AU DÉBUT	796 426 \$	837 552 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(145 464)	(96 723)
Virement au Fonds de <i>Paediatrics & Child Health</i>	(4 196)	(1 234)
Virement du (au) Fonds du programme de réanimation néonatale	(22 658)	17 638
Virement aux Fonds des sections (note 9)	(19 598)	(11 098)
Virement de l'actif net investi dans les immobilisations corporelles	53 770	50 291
SOLDE À LA FIN	658 280 \$	796 426 \$

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(145 464) \$	(96 723) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	63 613	62 343
Perte réalisée sur cession de placements	(76 265)	(54 154)
Variation des profits latents	67 093	(37 485)
Variation des produits reportés	(84 899)	(377 273)
	(175 922)	(503 292)
Variations des éléments hors-caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Débiteurs	(407 604)	164 454
Stocks	(350 754)	102 502
Charges payées d'avance	(3 817)	83 134
Créditeurs et charges à payer	116 369	30 402
	(821 728)	(122 800)
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 843)	(12 052)
Achats de placements	(302 222)	(801 674)
Produit de la vente de placements	657 363	812 113
	345 298	(1 613)
FINANCEMENT		
Prêt bancaire à payer	300 000	-
Remboursements de l'avance à Générations en santé	3 769	(23 076)
	303 769	(23 076)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE NET	(172 661)	(147 489)
ENCAISSE (DETTE BANCAIRE) AU DÉBUT	(122 338)	25 151
DETTE BANCAIRE À LA FIN	(294 999) \$	(122 338) \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Société canadienne de pédiatrie, (la "Société"), constituée sous le régime de la loi fédérale, est un organisme professionnel sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est donc exonérée de l'impôt sur le revenu. Sa mission consiste à servir ses membres, de même que les enfants canadiens. La Société s'est donné comme buts de prôner la santé et le bien-être des enfants, d'offrir de la formation continue à ses membres, d'établir des normes et des lignes directrices canadiennes en matière de soins et d'exercice de la pédiatrie et de promouvoir les intérêts des pédiatres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Éléments de base

Les états financiers sont établis conformément au Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) - Partie V - *Normes comptables en vigueur avant le basculement* (PCGR du Canada) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Modification comptable future

En 2010, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit le Manuel de l'ICCA, chapitre I - *Normes internationales d'information financière* ou le chapitre III - *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif*. La Société prévoit utiliser le chapitre III - *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif* à compter du 1^{er} janvier 2012. L'incidence sur ces états financiers n'a pas encore été déterminée.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers doivent être classés comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsqu'ils ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement	
Dette bancaire	Détenus à des fins de transaction
Placements	Détenus à des fins de transaction
Prêt bancaire à payer	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Dû à Générations en santé	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés, sont inclus dans les autres revenus.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt et incluent tous les passifs financiers, sauf les instruments dérivés. Les passifs entre apparentés sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse et de l'endettement bancaire, des débiteurs, du prêt bancaire à payer, des créditeurs et charges à payer, de même que le dû à Générations en santé, équivaut approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La direction est d'avis que la Société n'est exposée à aucun risque important d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces états financiers.

La note 3 divulgue la juste valeur des placements et des risques connexes.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif pendant la durée estimative des immobilisations, selon les taux annuels suivants :

Équipement informatique	30 %
Ameublement et agencements	20 %
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail

Comptabilisation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont encourues. Les produits non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si la perception en est raisonnablement assurée.

Les subventions et le financement de programmes, ainsi que les commandites liées aux charges et aux événements de la période à venir, sont reportés à l'état des résultats comme produits reportés et ensuite comptabilisés comme produits lorsque les coûts de programmes connexes sont portés en charge ou que les événements ont lieu.

Les frais d'inscription aux réunions sont comptabilisés comme produits au moment de l'événement.

Les cotisations sont comptabilisées comme produits de la période à laquelle elles se rapportent.

Le produit des ventes de livres et de publications est constaté comme produit de la période pendant laquelle l'objet est expédié.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si la perception en est raisonnablement assurée.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve sont établis par le conseil d'administration, qui approuve les virements entre les fonds de la Société.

Le Fonds IMPACT représente l'excédent des produits sur les dépenses associés au programme. Le Comité IMPACT approuve l'utilisation de ces fonds d'une façon qui appuie le mandat du programme.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Fonds de réserve (suite)

Le Fonds de *Paediatrics & Child Health* représente les produits de rédaction non utilisés ou les produits du comité de rédaction en excédent des charges de l'exercice.

Le Fonds de réanimation néonatale représente l'excédent des produits sur les dépenses associés au programme. Le Comité du programme de réanimation néonatale approuve l'utilisation de ces fonds d'une façon qui appuie le mandat du programme.

Les Fonds des sections représentent l'excédent du produit sur les dépenses à l'égard des projets entrepris par chaque section.

Le Fonds de développement doit servir à financer les frais associés aux besoins constants de développement organisationnel de la Société.

Le Fonds de projets spéciaux doit servir à couvrir le coût d'activités propres aux maladies infectieuses et leurs conséquences sur les enfants et les adolescents.

Opérations conclues en monnaie étrangère

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires en monnaie étrangère sont convertis aux taux en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés à l'état des résultats.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada oblige la direction à établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes de la direction portent notamment sur le caractère perceptible des débiteurs, la valeur nette de réalisation des stocks, les charges à payer et la durée d'utilisation prévue des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

3. PLACEMENTS

Les fonds de la Société sont placés d'une manière responsable sur le plan financier et déterminée par le conseil d'administration. La Société a donc les placements suivants :

	2011			2010		
	Juste valeur	% de la juste valeur	Coût	Juste valeur	% de la juste valeur	Coût
Obligations canadiennes	1 035 299 \$	60	915 498 \$	1 327 690 \$	64	1 198 841 \$
Actions						
Canadiennes	373 318	21	327 707	420 420	20	344 430
Américaines	174 852	10	160 720	166 509	8	154 767
Étrangères	147 615	9	151 741	162 434	8	136 504
	695 785	40	640 168	749 363	36	635 701
	1 731 084 \$	100	1 555 666 \$	2 077 053 \$	100	1 834 542 \$

Détermination de la juste valeur

Les obligations sont des titres de créance des gouvernements et des sociétés qui paient de l'intérêt à des taux appropriés au marché à la date d'achat. La juste valeur des obligations et des actions est basée sur les cours publiés. Les obligations arrivent à échéance à leur valeur nominale de façon décalée au cours des quarante-trois prochaines années. Les taux d'intérêt indiqués pour ces obligations varient de 2,4 % à 5,8 % (de 2,4 % à 5,8 % en 2010).

Risque de placement

Les placements dans les instruments financiers rendent la Société vulnérable à un risque possible si une partie à un instrument financier ne peut s'acquitter de son obligation lorsqu'elle arrive à échéance. La juste valeur des placements représente le risque de placement maximal pour la Société.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une partie importante du portefeuille est placée dans des titres qui présentent des caractéristiques semblables ou qui sont sensibles à des conditions économiques, politiques ou autres semblables. La direction est d'avis que les concentrations décrites ci-dessus ne représentent pas de risque excessif.

Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier pour le revenu de la Société qui découle de la fluctuation des taux d'intérêt et de leur volatilité. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Le risque de change découle des fonds d'actions américaines et étrangères détenus par la Société. Le contenu étranger des placements totalise 322 467 \$ (328 943 \$ en 2010).

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	424 317 \$	388 477 \$	35 840 \$	39 247 \$
Ameublement et agencements	281 953	244 621	37 332	46 665
Améliorations locatives	410 303	287 210	123 093	164 123
	1 116 573 \$	920 308 \$	196 265 \$	250 035 \$

5. PRÊT BANCAIRE À PAYER

Au cours de l'exercice, la Société a conclu un emprunt à vue de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % par année, nanti par un contrat de garantie générale. Au 31 décembre 2011, le crédit est utilisé au complet.

6. PRODUITS REPORTÉS

Les variations du solde des produits reportés s'établissent ainsi :

	2011	2010
Solde au début	530 297 \$	907 570 \$
Montant constaté comme produit se rapportant aux projets, événements et commandites d'entreprises de l'exercice	(278 538)	(692 933)
Montant constaté comme produit se rapportant aux projets, événements et commandites d'entreprises des exercices futurs	193 638	315 660
Solde à la fin	445 398 \$	530 297 \$

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

7. GÉNÉRATIONS EN SANTÉ

La Société contrôle Générations en santé, constituée sous le nom de Fondation canadienne de pédiatrie, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes à titre de société sans capital-actions. Générations en santé est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu qui vise à promouvoir et faciliter les programmes scientifiques reliés aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents, et à y contribuer.

La Société n'a pas consolidé Générations en santé dans ses états financiers. Les états financiers non vérifiés de Générations en santé sont disponibles sur demande.

Le résumé financier de cette entité non consolidée aux 31 décembre 2011 et 2010 et pour les exercices alors terminés s'établit comme il suit :

État de la situation financière

	<u>2011</u> (non audité)	<u>2010</u> (non audité)
Total de l'actif	221 971 \$	214 256 \$
Total du passif	109 967 \$	85 131 \$
Total de l'actif net	112 004	129 125
	221 971 \$	214 256 \$

État des résultats;

Total des produits	31 853 \$	138 011 \$
Total des charges	49 474	146 710
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(17 621) \$	(8 699) \$

Au cours de l'exercice, la Société a reçu des apports de 302 \$ (100 968 \$ en 2010) de Générations en santé afin de l'aider à financer des projets spécifiques. Ces apports ont eu lieu pendant le cours normal des affaires et ont été comptabilisés à leur valeur d'échange selon les modalités qui s'appliqueraient à des tierces parties.

Au cours de l'exercice, la Société a remis des avances de fonds à Générations en santé et a reçu des avances de celui-ci, ce qui a donné lieu à un solde à payer de 132 111 \$ (128 342 \$ en 2010). Cette somme est exigible sur demande, sans intérêts.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

8. ENGAGEMENT

La Société loue un immeuble en vertu d'un bail à long terme qui prend fin en mars 2015. Le loyer global exigible jusqu'à la date d'expiration atteint 601 307 \$. Le total du loyer annuel minimum à venir, sans les frais d'exploitation et les taxes, au cours des quatre prochaines années est le suivant :

2012	175 992 \$
2013	186 992
2014	190 658
2015	47 665
	<hr/>
	601 307 \$
	<hr/>

9. FONDS DES SECTIONS

Le Fonds des sections a été mis sur pied à l'instigation du conseil d'administration et vise à financer les dépenses de programmes à venir et le manque à gagner des programmes en place. Le fonds s'établit comme il suit :

	2010	Transfert du (au) Fonds d'exploitation	2011	
Section de la santé de l'adolescent	10 391	\$ 1 199	\$ 11 590	\$
Section des allergies	2 507	(95)	2 412	
Section de la pédiatrie générale	15 753	5 147	20 900	
Section de la prévention de la maltraitance des enfants et des adolescents	7 230	1 656	8 886	
Section de la pédiatrie du développement	13 200	6 372	19 572	
Section de la pédiatrie d'urgence	18 049	1 297	19 346	
Section de la pédiatrie hospitalière	5 129	(849)	4 280	
Section de la santé des enfants dans le monde	8 592	1 004	9 596	
Section de la santé mentale	5 113	1 056	6 169	
Section de la médecine néonatale et périnatale	8 877	485	9 362	
Section de santé dentaire	1 429	609	2 038	
Section de santé environnementale en pédiatrie	1 297	792	2 089	
Section de la rhumatologie pédiatrique	2 329	-	2 329	
Section de la médecine du sport et de l'exercice en pédiatrie	(861)	278	(583)	
Section de la médecine respiratoire	23 561	647	24 208	
	<hr/>			
	122 596	\$ 19 598	\$ 142 194	\$
		<hr/>		

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

9. FONDS DES SECTIONS (suite)

	2010	Transfert du (au) Fonds d'exploitation	2011
Section de la santé de l'adolescent	9 319	\$ 1 072	\$ 10 391
Section des allergies	1 959	548	2 507
Section de la pédiatrie générale	14 800	953	15 753
Section de la prévention de la maltraitance des enfants et des adolescents	6 134	1 096	7 230
Section de la pédiatrie du développement	13 924	(724)	13 200
Section de la pédiatrie d'urgence	14 786	3 263	18 049
Section de la pédiatrie hospitalière	4 884	245	5 129
Section de la santé des enfants dans le monde	4 621	3 971	8 592
Section de la santé mentale	4 184	929	5 113
Section de la médecine néonatale et périnatale	8 438	439	8 877
Section de santé dentaire	857	572	1 429
Section de santé environnementale en pédiatrie	1 626	(329)	1 297
Section de la rhumatologie pédiatrique	2 329	-	2 329
Section de la médecine du sport et de l'exercice en pédiatrie	240	(1 101)	(861)
Section de la médecine respiratoire	23 397	164	23 561
	<u>111 498</u>	<u>\$ 11 098</u>	<u>122 596</u>

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Presque tous les employés de la Société sont membres du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le "Régime"). Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées interentreprises qui est offert à tous les employés admissibles des milieux de la santé. Le régime est reconnu comme régime à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, l'employeur a versé, pour le compte des employés, des cotisations totalisant 121 160 \$ (127 771 \$ en 2010). Elles figurent à l'état des résultats.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PÉDIATRIE

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La charge de retraite est fondée sur les meilleures estimations de la direction du régime, établies en consultation avec ses actuaires, du montant nécessaire pour fournir une garantie de haut niveau selon laquelle les actifs du fonds couvriront entièrement les prestations de retraite, de la façon prévue par le régime. L'objectif financier prévoit que les cotisations des employeurs au régime demeureront un pourcentage constant de celles des employés. Les variations entre les estimations actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importantes et tout écart est financé en général par les participants. L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime au 31 décembre 2011 a indiqué que le régime est entièrement capitalisé.

11. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, la Société veut continuer à être considérée comme organisme sans but lucratif pour pouvoir réaliser sa mission et atteindre ses buts. Son capital se compose d'actifs nets.

La Société gère les apports affectés de l'extérieur qui précisent les conditions d'utilisation de ces ressources financières. La Société s'est conformée aux exigences tirées de ces apports affectés.

La Société n'a pas changé sa stratégie de gestion du capital pendant l'exercice en cours, à l'exception de l'affectation interne de l'actif net signalée à la note 9 et présentée à l'état de l'évolution de l'actif net.